

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 28 (1998)
Heft: 3

Artikel: Les lynx du Creux-du-Van
Autor: Lang, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le lynx en liberté,
un félin d'une
rare beauté

Photo Robert Maier/Agence Sutter

Les lynx du Creux-du-Van

En 1974 et 1975, Archibald Quartier, alors inspecteur de la chasse, a réintroduit deux couples de lynx au Creux-du-Van. Ces félinés ont, bien malgré eux, fait couler beaucoup d'encre et de salive. Aujourd'hui, on estime leur population à une demi-douzaine. Ils sont sérieusement suivis par des biologistes de la Confédération. Une menace existe-t-elle? Pour les lynx, pour les moutons ou pour les promeneurs? Faut-il les chasser? Réponse de notre spécialiste.

La mauvaise cible du chasseur? Je sais qu'en découvrant ces lignes, certains d'entre vous vont se demander pourquoi l'auteur de ces lignes donne l'impression d'hésiter

entre la vie d'un animal et le geste meurtrier de certains chasseurs. Ma réponse est qu'il y a effectivement de bonnes et de mauvaises cibles et que le choix dépend uniquement de la conscience de celui qui tient le fusil. Car chaque homme armé sait pertinemment qu'il peut mettre un terme à une vie. Le fera-t-il à bon escient est à mon avis la seule question à se poser?

Une chasse «présidentielle», uniquement destinée à permettre à quelques nantis de massacrer sans vergogne des animaux élevés et relâchés sur ordre d'un sous-fifre, est à considérer comme de la boucherie pure et simple, car ces victimes ne connaissent ni leur environnement, ni les astuces naturelles pratiquées par l'espèce pour éviter les plombs meurtriers.

De même que celui qui part en bande dans l'intention d'abattre tout ce qui bouge ne vaut pas mieux dans mon esprit et cela doit être bien clair. Mais le plus méprisable de tous à mes yeux est cet individu qui, poussé par l'appât du gain, choisit toujours la mauvaise cible et il se nomme le braconnier. Regardez cette photo et

demandez-vous si la vie d'un lynx ne vaut pas tout l'argent du monde pour qui a quelque respect d'une vie animale. Et dans ce mépris il nous faut englober ces taxidermistes qui acceptent de «naturaliser» (un terme affreux!) les dépouilles d'espèces protégées afin d'ornez les murs de certaines demeures.

Mais voyons en premier l'argument des milieux qui redoutent une éventuelle surpopulation de l'espèce? Elle tient difficilement la route puisque le nombre de sujets – chiffre estimé par la L. S. P. N. – est d'une centaine d'individus sur l'ensemble du territoire helvétique. Le taux de reproduction n'est que 2 à 3 jeunes par an, mais les risques de consanguinité deviennent tels que souvent ces jeunes meurent avant d'atteindre leur deuxième année. Donc nous sommes loin de tout envahissement!

Mise au point

Maintenant, les dégâts qu'ils provoquent chez les éleveurs? N'exagérons pas non plus puisque ce féliné se nourrit principalement de chevreuils et de chamois (sur 100 proies deux

seulement sont des animaux domestiques) et qu'à ce jour le chiffre total des victimes domestiques est inférieur à mille moutons. De plus si l'on veut bien admettre une certaine sensibilité de la part du propriétaire (et je l'admets bien volontiers) il ne faut tout de même pas oublier que ce même cheptel est, un jour ou l'autre, destiné à la boucherie...

On veut également mettre en avant une perte de gains pour l'éleveur? Or entre 1973 et 1988 (soit 2 ans après les premiers lâchers sur notre territoire) la L. S. P. N a investi Fr. 100 000.- pour compenser la disparition d'environ 400 moutons. Depuis 1988, Confédération et cantons respectifs ont pris la relève en assumant cette charge. Mais il est exact que pour obtenir ces dédommagements les démarches constituent pour l'éleveur un souci dont il se passerait volontiers!

Enfin le lynx représente-t-il vraiment un danger pour le promeneur qui arpente nos vertes vallées et nos bois majestueux? Interrogée par notre confrère «Coopération», la population a admis à 80% que l'animal avait le droit de partager cette nature avec les humains, univers qui était déjà le sien bien avant qu'un Helvète ne pousse sa première «youtze» ou n'invente le cor des Alpes!

En effet, cet animal est, de tous les petits félidés sauvages, celui dont la capacité crânienne est la plus forte (78 à 101 cm³), dépassant largement celle d'une grande panthère nébuleuse (64 à 89 cm³). Le lynx sait parfaitement qu'il n'y a rien de bon à attendre des hommes. Il détectera toute présence étrangère bien avant que vous ne puissiez l'apercevoir, ne sortant de sa réserve que longtemps après votre passage. Et si le hasard (très invraisemblable) vous réservait

un tête-à-tête embarrassant... il sera encore plus rapide que vous à prendre la poudre d'escampette!

Toutefois, étant en accord avec la «Ligue Suisse pour la Protection de la Nature», je m'en voudrais de ne pas insister sur l'aspect positif d'une chasse bien comprise par les hommes, puisqu'elle permet de maintenir en état une faune saine et en importance raisonnable, afin qu'elle puisse vivre de manière harmonieuse sur notre sol. Une tâche que les vrais chasseurs acceptent bien volontiers en pratiquant une sélection intelligente. Il serait malhonnête de ma part de les mettre dans la même gibecière que les autres, ces tueurs inconscients, qui se moquent, eux, de savoir s'ils visent la bonne ou la mauvaise cible.

Pierre Lang

Planète des animaux

Pour les beaux yeux d'une claudine. – Il était une fois une superbe chienne Doberman de quatre mois. Elle avait un regard de biche... Son maître, Antonio Cobs, 29 ans, est Espagnol et chauffeur de camion. Ensemble, ils font des livraisons à travers toute l'Europe. Pour leur dernier voyage, un chargement d'acier les attend à Douvres. Ils prennent le ferry à Calais.

Ne connaissant ni le français, ni l'anglais, Antonio ne lit pas les affiches signalant l'interdiction de l'entrée des chiens en Grande-Bretagne. Il se fait prendre par les douaniers de Sa Majesté. Ainsi, pour avoir violé l'impitoyable loi britannique, Antonio se retrouve-t-il derrière les barreaux, et sa fidèle chienne dans les cages de la quarantaine. Avec, à la clé, une amende de 1000 livres (environ Fr. 2500.-).

Insolvable, le maître a été séparé de sa chienne pendant vingt-huit

jours. Jusqu'à ce qu'un bon sergent anglais, Graham Bird, ému par la détresse d'Antonio et la tristesse des yeux de sa chienne, décide de faire une quête en sa faveur auprès de ses collègues, des responsables de la SPA et des journalistes, eux aussi alertés.

C'est ainsi qu'Antonio a pu retrouver sa fidèle chienne. A Douvres, assis côte à côte dans la cabine du camion, très heureux, ils ont repris le ferry pour enfin effectuer leur livraison d'acier...

Les animaux au secours du business. – Aux Etats-Unis et au Japon, on fait de plus en plus souvent appel aux zoologistes pour revigorer les ventes. Selon Pauline Beldon, zoologiste britannique et sociologue du management engagée par les firmes Nike, BT, BMW et Wella: «Le monde animal est plein de solutions créatives pour le business. Les

loups, les fourmis, les termites et les abeilles peuvent répondre plus rapidement aux crises que les êtres humains.» Pour Pauline, la chasse en meute équivaut à la recherche des commandes; la reproduction? c'est une «join-venture»; l'éducation des petits? c'est la formation professionnelle.

Ian Thomas, expert des lions en Afrique du Sud conseille Microsoft et IBM en leur donnant l'exemple du système de sélection chez les fauves, qui se traduit par un nombre très faible de petits atteignant l'âge adulte (celui de la concurrence).

Quant à Jane Goodall, éthologiste spécialiste des chimpanzés, elle explique aux Japonais que, chez les singes, «le mâle dominant est accepté par tous et court-circuite ses rivaux pour arriver, seul, au sommet».

Renée Van de Putte